

31. Question de Madame Marie NYSENS, conseillère communale, du 22 mai 2020 -- Vraag van Mevrouw Marie NYSENS, gemeenteraadslid, van 22 mei 2020.

En application de l'article 4 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, de pouvoirs spéciaux relatif au fonctionnement des organes communaux dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19, ce point a été transformé en question écrite -- In toepassing van artikel 4 van het Besluit van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bijzonder machtenbesluit betreffende de werking van de gemeentelijke organen in kader van de sanitaire crisis COVID-19, werd dit punt omgevormd in schriftelijke vraag.

Crise COVID-19 - Mesures de santé publique et de sortie de crise.

Permettez-moi au nom du groupe cdH de vous faire part de notre déception. Au début de la crise, nous avons senti les prémices d'une volonté d'inclusion dans les processus de décision. Le 17 avril, les chefs de groupes avaient été conviés à une présentation en ligne des dispositions prises par la commune pour contrer le covid-19 et soutenir les citoyens dans la crise. Nous avons tous salué le travail effectué, la discussion fut productive

Plusieurs demandes ont été formulées durant cette réunion :

- Demande de participation de la Présidence du CPAS (et/ou de la tutelle) à la réunion ou à une réunion ultérieure par rapport aux diverses dispositions prises par le CPAS ainsi que l'estimation de l'impact budgétaire des mesures prises. Nous avons bien reçu un courrier dithyrambique sur l'action du CPAS mais aucune information précise sur ces aspects budgétaires qui seront, eux, soumis au Conseil communal.
- Demande d'une information sur les directives pédagogiques données aux enseignants de l'enseignement communal pour l'accompagnement des élèves pendant la période de confinement
- Demande d'un bilan des coûts et non dépenses liés aux dispositions prises par la commune.
- Information sur les mesures de sécurité et d'hygiène prises dans les bâtiments de logements du Foyer Schaerbeekois ainsi que l'impact budgétaire de ceux-ci (et participation de la Présidence et/ou tutelle à une réunion ultérieure)

Un rendez-vous fut pris , une date à convenir ensemble, dans la quinzaine pour un deuxième exercice du genre afin d'aborder les aspects internes de l'organisation des services. Cinq semaines plus tard, nous avons une foule de questions sur la mise en œuvre de ce plan d'action et ses adaptations au vu du déconfinement :

- Comment se passe la distribution des colis alimentaires ? Combien de bénéficiaires en ont bénéficié ?
- Comment se mettent en place les garderies dans les écoles de la commune, combien d'enfants les fréquentent ?
- Concernant la relance de l'économie locale : Quelle procédure d'attribution des chèques envisagez-vous ?
- Comment va se distribuer l'enveloppe prévue pour les milieux d'accueil
- Concernant la distribution des masques de la Région et du Fédéral ? Ceux-ci sont-ils arrivés ? Quand seront-ils distribués et par qui ? Dans quelles conditions d'hygiène ?
- Concernant la distribution des masques des personnes à risques achetés par la commune? Combien de masques ont-ils été achetés ? Quel procédure d'achat a-t-elle été suivie ? Pour quel impact budgétaire ? Quels seront les critères d'attribution de ces masques ? Ces masques sont-ils arrivés ? Quand seront-ils distribués et comment ?

Aussi, de nouvelles dispositions ont été prises sans concertation, ni information. Nous avons appris par la presse ou par l'expérience des bouchons l'aménagement en voie de promenade de l'axe Voltaire et le long du parc Josaphat. Ces aménagements sont-ils définitifs ou temporaires tel qu'annoncé ?

Y a-t-il d'autres aménagements de voiries prévues au programme dont nous n'aurions pas encore connaissance ? Quelle concertation y a-t-il eu avec les riverains et les commerçants ?

Nous vous remercions d'introduire ce point à l'ordre du jour du conseil communal de ce 26 mai ainsi que pour l'attention que vous porterez à répondre à ces questions.

Réponse :

Nous avons bien pris connaissance de vos questions concernant les actions menées par la Commune dans le cadre de la pandémie du Covid-19 ainsi que les modifications apportées à la circulation dans le quartier Azalées.

Vos remarques en début de courrier.

Comme vous le rappelez à juste titre, nous avons pu réunir, de façon virtuelle, les chef.fe.s de groupes le 17 avril. Une note circonstanciée vous a été remise et a fait l'objet d'une discussion nourrie lors de la séance du Conseil du 29 avril. La note et la discussion y afférente vous a apporté de nombreuses indications sur les dispositifs et suivis mis en place dès le début de la phase du confinement par l'administration communale.

Une seconde réunion avait été à un moment imaginée mais la charge de travail a eu raison de celle-ci. Une deuxième note circonstanciée vous a cependant été envoyée concernant toutes les mesures internes mises en œuvre au sein de l'administration communale. Cette note a été présentée et discutée au Conseil communal du 27 mai.

En ce qui concerne le CPAS, nous vous renvoyons vers vos représentants au Conseil de l'action sociale.

Pour les aspects pédagogiques de l'accompagnement des élèves des écoles communales pendant le confinement, je vous invite à prendre connaissance de la note écrite par Mr De Herde à ce sujet (annexe 1).

Vous nous interrogez également sur « les coûts et non dépenses liées aux dispositions prises par la commune ». Vous prendrez donc connaissance avec grand intérêt des points 4 et 5 dans l'ordre du jour du Conseil communal du 24 juin prochain. Vous trouverez également les informations concernant les « non recettes », dans les analyses 168 du 7 avril 2020 et 43 du 21 avril 2020. En ce qui concerne les non dépenses engendrées par la situation Covid 19, il est trop tôt pour en faire un point relevant. En effet de nombreuses dépenses sont pour le moment reportées ou repoussées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire en Belgique.

Par rapport aux mesures de sécurité et d'hygiène prises au Foyer Schaerbeekois pendant la crise sanitaire, il nous paraît plus opportun de relayer également vos questions via les membres de votre groupe qui y sont actifs. De manière générale, nous pouvons néanmoins déjà vous confirmer que le nettoyage des communs a été maintenu et que l'entretien de l'ensemble des bâtiments a été repris après seulement quelques semaines. Par ailleurs, le personnel travaille en horaire décalé afin d'éviter des contacts trop fréquents avec les habitants et reprendra son horaire habituel à partir du 1er juillet 2020. Il est bien entendu équipé des EPI adéquats.

Vos questions

Le travail du **hub alimentaire communal**, en charge de la distribution des colis, s'est terminé ce 19 juin après 9 semaines d'un très bel effort de solidarité entre Episol, les agents communaux qui se sont portés volontaires pour aider dans la préparation et la distribution des colis, et les associations actives sur Schaerbeek. Ainsi, c'est jusqu'à 186 familles (249 adultes et 222 mineurs), dont 31 familles monoparentales et 64 sans-papiers qui ont bénéficié hebdomadairement d'un colis alimentaire.

Environ 1350 colis ont été préparés et livrés sur la période. Le dispositif prend maintenant fin et les agents impliqués reprennent leurs missions initiales.

D'autre part, un travail très important de relais et de concertation a été fait avec tous les autres intervenants dans ce secteur. Tant les structures plus permanentes que les asbl, les groupes de citoyens qui se sont mobilisés ou par exemple les mosquées ou l'Association des Mosquées de

Schaerbeek qui ont abattu un travail formidable pendant le confinement et qui continuent encore parfois.

Néanmoins, nous savons que les mois à venir vont être compliqués pour de nombreuses familles impactées par la crise sanitaire. Nos partenaires parlent d'un véritable « tsunami social » qui se pointe à l'horizon. Il est évident que les pouvoirs locaux ne pourront porter cela de manière efficace. Aussi avons-nous interpellé le Ministre Maron pour que la Région prenne à plus grand échelle et rapidement des mesures pour soutenir les citoyens les plus défavorisés.

En ce qui concerne votre question sur **les garderies**, pendant la période de confinement, l'accueil dans les écoles a été organisé conformément aux circulaires de la fédération Wallonie Bruxelles. Les élèves ont été encadrés par le personnel SAMS (*service d'accueil en milieu scolaire*).

Le nombre d'élèves accueillis par site pendant le confinement était de 15 au maximum. Seules six écoles du réseau communal ont été amenées à devoir accueillir des élèves. Toutes nos écoles sont toutefois restées ouvertes pour accueillir des élèves qui en auraient eu besoin.

Après le confinement, les SAMS ont repris une activité normale. Le nombre d'enfants présents reste toutefois très variable d'une école à l'autre. Il est globalement 4 fois moins important qu'en temps normal.

Pour répondre à votre question sur la **relance de l'économie locale et la mise en œuvre « des chèques commerçants »**, l'idée qui devrait prendre place à la rentrée, serait la suivante : Un client qui dépenserait min 25€ dans le commerce A se verrait recevoir un chèque de 10€ valable dans un commerce B pour autant qu'il y dépense également min 25€. Les commerces qui participeraient à l'action devront s'inscrire au préalable. La gestion de l'action serait externalisée. C'est donc très clairement vers une solution avec « effet d'entraînement » que nous privilégions.

Quant à la mise en œuvre de la distribution de **l'enveloppe prévue pour les milieux d'accueil**, un courrier a été envoyé à l'ensemble des milieux d'accueil agréés ONE et Kind en Gezin. Il leur a notamment été demandé de communiquer (1) les PFP (*participation financière des parents*) perçues en avril 2019 (2) les PFP perçues en avril 2020 (3) les aides reçues de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou par la Vlaamse Gemeenschap pour le mois d'avril 2020. Cela a permis d'estimer la perte de recette (ou le gain éventuel) de chaque milieu d'accueil entre les mois d'avril 2019 et avril 2020. L'enveloppe sera ensuite répartie le plus équitablement possible entre tous les milieux d'accueil, en tenant compte de la perte de recettes. Une proposition de répartition de l'enveloppe doit encore être approuvée au Collège.

En ce qui concerne vos questions sur les **masques** (buccaux réutilisables), nous avons, depuis le début de la pandémie, adopté la position de suivre les recommandations du conseil national de sécurité et des groupes d'experts. En effet, en période de crise, il nous paraissait essentiel que le citoyen reçoive des informations cohérentes et congruentes de la part des différents niveaux de pouvoir de notre pays. Un manque de cohérence n'aide pas en période de chaos.

En ce qui concerne la distribution de masques aux citoyens, nous avons effectivement compté sur les commandes promises par la Région et le Fédéral. Une politique différente nous aurait obligés à faire une dépense de près d'1 million d'euros, sans garantie sur les délais de livraison comme cela a pu être constaté dans le cadre de plusieurs marchés publics de ce type.

En attendant l'arrivée des masques régionaux et fédéraux, la Commune ne s'est néanmoins pas croisé les bras et a commandé près de 27.000 masques (76.280 eur TVAC) réutilisables pour :

- Dans un premier temps, pour l'ensemble des agents communaux, des policiers de notre zone, du personnel du CPAS et des ASBL communales.
- Dans un second temps, pour les familles/ personnes les plus fragilisées, qui bénéficient par exemple de l'aide alimentaire et les familles identifiées comme précarisées par les associations de terrain et le CPAS (+- 7000 masques) => la distribution a eu lieu il y a plusieurs semaines.

- Et pour les citoyens de plus de 65 ans (plus de 13.000) => les masques ont déjà été envoyés par la poste au mois de mai.

Les critères utilisés pour la sélection des masques sont le respect des normes édictées par le fédéral, le délai de livraison, la conformité du prix au marché.

En ce qui concerne les masques régionaux, vous aurez appris que nous les avons attendus longtemps et reçus au fur et à mesure. Nous avons choisi la méthode la plus efficace de distribution dans une commune comme la nôtre. C'est aussi la méthode la plus respectueuse des gens et probablement aussi la moins onéreuse, même s'il elle a dû mettre à contribution une nouvelle fois des membres de notre administration.

Vous aurez aussi été mise au courant que tous les masques ont été distribués entre le 3 et le 20 juin dans 8 centres de distribution répartis dans la commune (avec une prolongation de quelques jours). Ils sont emballés individuellement, les conditions d'hygiène sont dès lors bien respectées.

Quant aux masques fédéraux, ils sont distribués en pharmacie depuis ce 15 juin, de façon progressive selon l'année de naissance du citoyen.

Enfin, en ce qui concerne le **dispositif mis en place avenue des Azalées**, fin avril, sur proposition de la Région bruxelloise, les autorités communales ont adopté des mesures temporaires de circulation liées à la période du confinement. Une promenade verte autour du parc Josaphat et un parcours joggeurs ont été mis en œuvre, occasionnant la mise en sens unique d'une partie de l'avenue Eisenhower. L'entrée de l'avenue des Azalées au niveau du pont a été fermée afin de transformer celle-ci en espace de rencontre. Nous recevions régulièrement des plaintes de personnes pour qui la promenade dans le parc Josaphat était rendue désagréable par la cohabitation entre promeneurs, joggeurs, enfants roulant à vélo, personnes âgées, etc. Dans un premier temps, la volonté a donc été de proposer une alternative sportive aux personnes qui souhaitaient se dépenser, sans gêner les promeneurs. Cela rencontrait donc la demande régionale.

Ce dispositif a été soumis à la concertation avec la zone de police, notamment lors d'une réunion technique sur place en présence de représentants de la zone et de services techniques communaux. Il a par ailleurs reçu un avis positif de la part du SIAMU. La communication autour de cette mesure a été réalisée par le biais d'un toute-boîte déposé chez les habitants de l'avenue des Azalées, couplé avec l'utilisation des réseaux sociaux, du site web communal, et de relais par la presse locale.

L'objectif de cette mesure était d'agir rapidement, en gardant une possibilité d'apporter des modifications rapides. Certaines bermes centrales de l'avenue Deschanel ont d'ailleurs été rouvertes rapidement, après avoir constaté les difficultés engendrées.

Aujourd'hui, près d'un mois après le démarrage, le contexte a évolué, et avec lui les impacts sur les alentours. L'avenue Deschanel est encore concernée par des remontées de files, certes moins importantes qu'au démarrage du dispositif. La signalisation en amont a été renforcée afin de clarifier la situation pour les automobilistes. Par ailleurs, les conséquences de la fermeture du pont Azalées sur la circulation dans le quartier élargi ont été importantes. Cela contribue à confirmer le fait que l'avenue des Azalées accueillait auparavant un trafic de transit massif, alors même que cette voirie n'est pas conçue, ni dans son infrastructure, ni dans son statut de voirie, pour accueillir un tel trafic. Il s'agit d'une voirie d'un quartier résidentiel, de surcroît à proximité d'un parc : rien ne justifie que cette avenue serve de jonction privilégiée entre le quartier Colignon et la place Meiser.

La mesure

prise dans le cadre du déconfinement a donc débouché sur un constat plus vaste touchant de près à la qualité de vie de nombreux habitants schaarbeekoïses : parmi les très nombreux retours positifs que nous avons reçus, nous constatons d'ailleurs souvent la mention du fait que les petites rues résidentielles du quartier Azalées sont soulagées d'un trafic de transit important. Cela ne doit évidemment pas éclipser la situation de l'avenue Deschanel, qui a souffert des mesures actuelles.

Comme nous avons eu l'occasion de le signaler, le Collège a pris connaissance d'une évaluation globale du dispositif. Comme nous l'avons promis aux riverains et aux Schaarbeekoïses plus globalement, nous avons fait évoluer ce dispositif en mettant en place un second test dès le 1^{er}

août prochain, qui répondrait aux différents constats posés. L'information aux habitants du quartier est en cours.